

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 52

Artikel: L'ours, la marmotte et l'aigle
Autor: Favrat, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176797>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

malgré nos péchés et nos vices, nous soyons jugés dignes de partager une partie de la gloire du Sauveur, ce n'est plus dans son paradis qu'il faudra le rejoindre, mais dans le cœur de l'humanité. » Ah! Monsieur, votre foi est trop ingénieuse et trop savante, et pour moi, je l'avoue, je préfère encore celle du charbonnier. « Je crois ce que croit mon Dieu, mon Dieu croit ce que je crois. » Vous n'avez pas fait ce qu'on peut appeler un mauvais livre, mais bien un livre inutile au point de vue purement chrétien. On dit qu'à vous et à votre éditeur il a rapporté beaucoup d'argent, tant mieux pour vous, surtout si vous en aviez besoin, mais permettez-moi de vous dire en terminant ces lignes, que lorsque nous serons arrivé à cet instant suprême où la mort viendra nous convier à la suivre d'après l'inexorable loi, c'est encore dans les promesses de cette *légende* de notre Seigneur, telle que nous la donne l'Évangile, que nous puiserons des forces pour franchir ce pas terrible, plutôt que dans les beaux raisonnements de votre *histoire*.

H. R.

Les bêtes et les gens.

L'homme placé en tête de la classification zoologique s'appelle *homo sapiens*, l'*homme sage*, en zoologie s'entend. C'est un bimane, vertébré, vivipare, ayant un pouce opposé aux doigts. Du reste, l'*homo sapiens* de M. de Buffon n'est pas pour rien en tête de l'armée, l'histoire démontre qu'il est en effet souvent animal au suprême degré. L'Avicenne, bourgeois d'Athènes-Zurich, en fut lui-même frappé. Sans y regarder de trop près, il reconnut que l'homme, en effet, réunit en lui tous les animaux. Il publia, à Zurich, en 1755 et 1778, les *essais physiognomoniques*, dans lesquels il démontra que chaque homme a une tête d'animal (voyez ses planches), et que ses semblables sont des ânes, des bœufs, des rhinocéros, des chameaux, des oies, des pies, etc., etc., en toute perfection. Plus tard, en 1807, Gall, savant du duché de Baden, établissant en principe que le crâne est modelé sur le cerveau, s'attacha à étudier les penchants des personnes d'après les bosses et creux que l'on rencontre en palpant la tête des gens, et pour mieux baser sa doctrine, il prit les têtes d'animaux connus par des penchants bien marqués; il trouva que les mêmes vices et les mêmes vertus dépendent, chez les gens comme chez les bêtes, de certaines bosses placées aux mêmes endroits du crâne, de sorte que nous sommes bons, méchants, intelligents, stupides, généreux, avares, courageux, lâches, en vertu des mêmes principes et des mêmes bosses que les animaux, et en toute fraternité temporelle et spirituelle. En 1859, autant que je m'en rappelle, un nommé Boshard, *phrénologue* ou *cranioscope*, comme il vous plaira, vint dans une ville de la Suisse, tâta les crânes, palpa les chevelures; par malheur pour les gens et pour le plus grand honneur de la science, il rencontra

juste près de certaines dames d'un certain rang qui même, dit-on, s'évanouirent; les autorités se hâtèrent de faire partir Boshard, homme dangereux. Dans toutes les religions les dieux prennent des animaux pour attributs, et même les divinités prennent la forme d'animaux. Le blason, haute expression de la noblesse, est également plein d'animaux, chacun en porte dans ses armoiries, se vantant de ressembler par là à tel ou tel animal. Le bon La Fontaine a dépeint toute la société sous forme d'animaux, et dans sa fable des compagnons d'Ulysse, il nous montre qu'il vaut mieux être un loup qu'un homme. — Avis aux intéressés.

J. Z.

L'ours, la marmotte et l'aigle.

Certain ours montagnard avait pour voisine une marmotte. Celle-ci vivait seule dans son trou, diverses circonstances l'ayant éloignée de sa famille, et elle entretenait d'assez bons rapports avec son robuste compère. L'ours, de son côté, se montrait le meilleur enfant du monde: avait-il rencontré dans ses excursions quelque vert gazon bien dru et bien tendre, il en avertissait la marmotte. Celle-ci, du reste, ne demeurait pas en arrière: avait-elle vu l'aigle ou le vautour rôder autour de la caverne où logeait la famille de son bon compère et fidèle ami, vite elle faisait retentir l'air de son coup de sifflet le plus aigu, et l'ours était averti. Bref! les rapports pouvaient passer pour bons, d'autant plus que l'intérêt n'y était pour rien. Mais un jour, jour néfaste, un oiseau grand seigneur, sire l'aigle, crut avoir besoin des services de la marmotte et il se donna beaucoup de peine pour lui démontrer que ses relations avec l'ours étaient absurdes, que l'ours était un pauvre diable qui ne pouvait pas lui être d'une grande utilité, et qu'au reste il était incapable de la défendre contre les attaques des oiseaux de proie. Il lui dit tant et de si belles choses que la pauvre marmotte eut l'esprit troublé et les yeux éblouis, si bien qu'elle renia son compère l'ours, son meilleur ami, pour se jeter dans les bras d'un plus puissant. Hélas! on peut bien voir ici que l'intérêt nous mène tous, gens et marmottes!

Pendant l'aigle, content de lui, fit faire l'éducation de la pauvre bête, éducation qu'il confia à une foule d'animaux rusés et habiles, qui lui dévorèrent des économies à grand-peine amassées et lui apprirent à monter la garde autour de l'aire ou à danser aux chansons pour amuser le fils unique de sire l'aigle. Elle fut assez bien nourrie il est vrai, mais plus de liberté, plus de courses folles sur la crête des monts, plus de douces haltes sur les fraîches pelouses ou les corniches mollement gazonnées de la montagne; partout des lois dures impitoyables, et toutes choses, jusqu'au boire et au manger, soumises à des règles arbitraires et despotiques. Elle vit bien alors, mais trop tard, qu'elle s'était bel et bien placée sous un joug in-



tolérable, et que ce n'était pas son véritable intérêt qui l'avait dirigée.

Cette marmotte ne vous est pas inconnue; cherchez bien, vous la trouverez.

L. FAVRAT.

VARIÉTÉ.

On dit qu'à Londres on se marie avec beaucoup de facilité; on peut avoir ses annonces et se marier le même jour. Il y avait dans cette grande ville deux jeunes gens qui s'aimaient. Ils prirent la résolution de se marier. Mais lorsqu'ils furent devant le pasteur, le jeune homme, qui commençait à envisager le mariage de plus près, réfléchissait à l'engagement qu'il allait prendre. Lorsque le pasteur, lisant le formulaire, lui demanda s'il prenait une telle pour épouse, il répondit... *non*. Il fallut se retirer. La demoiselle, outrée à juste titre de l'affront qu'elle venait de recevoir, retourna chez elle, et y passa quelques jours dans la tristesse. Cependant le jeune homme, qui trouvait dans la conversation de cette fille un plaisir qu'il ne trouvait point ailleurs, fit tous ses efforts pour se réconcilier avec elle, et vivre en bonne intelligence. A la première entrevue, la demoiselle, sans attendre des excuses, tint au jeune homme à peu près ce langage :

« Vous m'avez fait le plus sensible affront qu'une honnête fille puisse recevoir, et par là, monsieur, vous avez rompu tout commerce entre nous. Tant que les choses seront dans cet état, je proteste que je ne puis ni ne veux vous voir. Cependant, en considération de l'ancienne amitié que j'ai eue pour vous, je veux bien vous proposer un arrangement. Il me faut une entière satisfaction, et pour mettre les choses sur un pied d'égalité entre nous, il faut que vous receviez aussi l'affront que vous m'avez fait. »

Cela dit, ils convinrent qu'ils iraient de nouveau devant le pasteur pour être mariés, mais que le galant répondrait *oui*, et la demoiselle *non*. Le jeune homme tint sa parole; mais quand ce fut le tour de la demoiselle, au lieu de répondre *non*, elle répondit *oui*. Le galant fut ainsi marié, malgré lui, par la subtilité de son épouse. Ils se pardonnèrent ensuite facilement les tours qu'ils s'étaient joués, et comme ils avaient toujours eu l'un pour l'autre beaucoup d'inclination, ils vécurent bien ensemble.

JEAN DE BROGNY.

(Suite.)

Pierre Romilly resta un moment indécis. C'était en tous points une affaire comme il ne s'en présente pas tous les jours, et le cœur lui avait vivement battu lorsque le chevalier lui avait offert ce bijou pour une si minime somme. Mais la défense que le conseil avait publiée était stricte et menaçait de peines sévères tout

contrevenant; elle avait pour but de prévenir tout vol et toute tromperie. Cependant l'étranger avait tout à fait la tournure d'un honorable chevalier, et ses raisons avaient une telle vraisemblance que Romilly répondit enfin: « Eh bien, donnez-la moi. D'un côté c'est un marché avantageux et de l'autre je veux vous secourir. » En disant ces mots, il tira de sa poche une bourse de cuir dans laquelle il y avait tout juste la somme demandée, il compta l'or dans la main du chevalier qui, en échange lui remit la chaîne, puis ils se séparèrent. Le chevalier disparut bientôt dans la foule. Romilly resta un moment sous le porche où il se trouvait, et, le cœur plein de joie de l'achat avantageux qu'il venait de faire, il tira la chaîne de sa poche pour la regarder au grand jour.

— Eh! vous avez là une belle chaîne, mon maître! lui dit en ce moment un homme portant le costume de valet de quelque grand seigneur, et qui avait vu le bijou en passant. Par un mouvement involontaire, Romilly cacha la chaîne dans sa main et regarda l'étranger avec méfiance.

— Allons, allons! poursuivit l'autre, que je ne vous effraye point. Je puis au contraire vous aider à faire un bon marché. Mon maître, le cardinal de Brogny, m'a envoyé lui acheter une chaîne d'or fin de Venise. Ah! vraiment, voilà tout juste ce que je cherchais.

— Quel heureux jour pour moi, » se dit Romilly en montrant la chaîne à cet homme. « Vous pensez donc que son Eminence pourra s'en servir? »

— Certainement, répondit l'autre; veuillez me suivre à son domicile, vous pourrez conclure le marché avec lui-même.

Romilly suivit le domestique qui entra en conversation avec lui et l'interrogea en détail sur son nom, sa patrie et ses affaires, et ainsi causant, ils arrivèrent à la demeure du prélat. Là, son compagnon l'invita à entrer dans une chambre du rez-de-chaussée, en attendant qu'il l'ait annoncé à son maître.

Il paraît que le cardinal était surchargé d'occupations, car Romilly et son fils passèrent presque un quart d'heure sans que personne se fit voir ou entendre. Enfin, la porte s'ouvrit et le domestique entra; mais au lieu du cardinal, il amenait avec lui deux archers de la garde de Constance.

— Voilà le voleur, dit le valet, en montrant Romilly, arrêtez-le, et prenez bien garde qu'il ne vous échappe; et avant tout reprenez-lui la chaîne qu'il a volée. Elle est d'un grand prix pour son Eminence à qui sa Majesté l'Empereur en a fait cadeau.

Le pauvre Romilly resta comme frappé de la foudre.

— Arrêter!... Moi... La chaîne volée... babutia-t-il, sans pouvoir ajouter un mot de plus.

— Oui, poursuivit le valet, la chaîne volée, et ne négligez pas, non plus, de le fouiller exactement pour trouver les autres objets de prix qui ont été dérobés cette nuit. Ah! l'heureux hasard qui m'a fait découvrir de suite l'un des coquins! J'espère qu'à présent nous prendrons aussi les autres.

— Je ne suis pas un voleur; je n'ai point dérobé la chaîne; lorsque vous m'avez rencontré, je venais de l'acheter d'un chevalier qui avait besoin d'argent pour retourner chez lui, s'écria le pauvre Romilly, qui reconnut alors le véritable enchaînement de circonstances qui l'avaient amené dans cette fâcheuse position, laissez-moi, mes bons messieurs, je suis innocent.

— Fou! lui dit un des archers en le saisissant rudement au collet. Tous les voleurs que nous arrêtons sont innocents, ou du moins prétendent l'être, jusqu'à ce que l'on ait employé des moyens efficaces pour leur ouvrir la bouche.

Bien va sans dire que toutes les protestations de notre pauvre ami ne servirent à rien. Les archers fouillèrent minutieusement ses poches et lui enlevèrent non-seulement la chaîne, mais encore tout l'argent qu'il portait sur lui. Après quoi ils se disposèrent à l'emmener en prison.

(La suite prochainement.)

Pour la rédaction : H. RENOU. L. MONNET.

